



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Acquisition par la Ville au Centre Hospitalier Général (CHG)  
d'une partie des bâtiments sis 38 - 40 Avenue Saint-Jean d'Angély**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Madame BILLY ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, est excusée pour cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

Monsieur le Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,

Le 15 mai 2002, la Ville de Niort et le Centre Hospitalier Général ont conclu une convention à titre précaire et révocable pour une durée maximale de 3 ans concernant les bâtiments du Centre Hospitalier dénommés « Médecine A », d'une superficie de 1400 m<sup>2</sup>. La Ville a mis ces bâtiments à disposition de l'association caritative « l'Anneau de l'Espoir ». Toutefois, cette occupation doit prochainement cesser compte-tenu :

- du caractère précaire et révocable de la convention qui par ailleurs n'autorise pas l'occupant à réaliser des travaux lourds nécessaires à son fonctionnement ;
- des projets du CHG d'implanter un centre pour adolescents, et un local informatique ;
- de la condamnation de l'accès actuel par l'Avenue Saint-Jean d'Angély et de l'installation d'un parking fermé autour des bâtiments Trousseau.

Dès lors que le CHG souhaite récupérer pour ses propres besoins les locaux dont s'agit, il convient d'en trouver de nouveaux où « l'Anneau de l'Espoir » pourra se réinstaller dans des conditions pérennes et indépendantes.

En ce sens, le CHG vend une partie de ses locaux sis au 38 – 40 avenue Saint-Jean d'Angély (section DM n° 385p d'environ 765 m<sup>2</sup>) pour un prix de 85.000 € (conforme à l'avis du Domaine). Ces locaux conviennent à la Ville ainsi qu'à « L'Anneau de l'Espoir ». Il y aurait lieu de les acquérir.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition au Centre Hospitalier Général des locaux des 38 – 40 Avenue Saint-Jean d'Angély (DM 385p) au prix du domaine indiqué ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, la dépense sera imputée sur le compte 21-8241-2115 et 2138 du budget de l'année en cours.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**